

Comité de Quartier de Lanton

Compte-rendu de la 1^{ère} réunion du 13 Mai 2009

Etaients présents :

Les deux élus référents :

Mme Sylvie Allard, Adjointe aux finances,

Mr Alain Vigneau, Conseiller en charge des ports, plages et littoral.

Les deux membres cooptés par le Conseil Municipal (délibération du 14 Avril 2009) :

Mrs Alain Gourvenec et Jean-Marc Niveau

Les membres tirés au sort lors du Conseil Municipal du 14 Avril 2009 :

Mrs Jacques Berthon, Luc Jarry, Robert Roumat.

Absent excusé : Mr Jean-Pierre Michel.

Participaient (et participeront à chaque réunion du Comité) :

Mr Jean-Christophe Morell, Directeur de Cabinet de Mr Gaubert Maire de Lanton,

Mr Christian Dedoubat, Conseiller en charge des Services Techniques Municipaux.



Assis : Christian Dedoubat – Sylvie Allard – Alain Vigneau – Luc Jarry – Jacques Berthon
Debout : Jean-Marc Niveau – Robert Roumat – Alain Gourvenec
(Photo prise par Jean-Christophe Morell, qui n'est donc pas dessus)

Après présentation des membres du Comité, Mme Sylvie Allard a animé la réunion.

Cette première réunion a permis une première prise de contact entre les membres, et d'aborder librement divers sujets.

1 - Objectif du Comité de Quartier :

Le Comité de Quartier est mis en place pour 3 ans. Il n'a aucun pouvoir de décision. Il a pour objectif principal de traiter des sujets d'intérêt général (amélioration du cadre de vie, sécurité, ...) et non de traiter des problèmes particuliers, pour lesquels il existe déjà des procédures établies au niveau de la Mairie, telles que, par exemple, rappeler aux habitants du Quartier d'appeler le n° d'accueil téléphonique des Services Techniques Municipaux (05 56 03 86 20) pour des problèmes de voirie...

Il a aussi été précisé que les questions posées par les habitants du Quartier recevraient une réponse dans les 30 jours maximum suivant la réunion du Comité qui les aura traité. Certaines de ces questions pourront nécessiter des études complémentaires, ou l'avis de Mr le Maire, ou des Services Municipaux compétents, ou même d'être transmises à d'autres administrations (Conseil Général par exemple...), ce qui conduira à formuler une réponse d'attente, qui pourra être reprise lors d'une réunion ultérieure.

Les membres du Comité informés d'une situation d'urgence feront appel au bon sens citoyen et contacteront les élus référents du Comité, qui ensuite coordonneront avec Mr le Maire et/ou les services compétents de la Municipalité. Les services d'urgence (pompiers, police, gendarmerie, SAMU, ...) seront contactés selon les nécessités de l'urgence (incendie, accident,...).

2- Liaisons avec les habitants du Quartier :

Afin de permettre aux habitants du Quartier de joindre les membres du Comité, tout en préservant leur vie privée, il a été convenu de mettre en place une "boîte aux lettres" informatique dans laquelle les habitants pourront déposer leurs messages (remarques, suggestions, réclamations, critiques, ...). Les messages déposés dans cette boîte aux lettres, relevés à intervalles réguliers, serviront à établir les ordres du jour des prochaines réunions.

Jean-Marc Niveau assurera la mise en place et le début de la gestion de la boîte aux lettres. Après une première période de "rodage", les autres membres du Comité seront invités à prendre la relève, selon leurs disponibilités.

Les habitants qui n'ont pas accès à internet pourront déposer leurs messages à l'accueil de la Mairie, à l'attention du Comité de Quartier de Lanton.

3- Comptes-rendus du Comité aux habitants :

Le retour d'information étant primordial pour les habitants du Quartier, il est envisagé de mettre les comptes-rendus en ligne sur le site internet de la Mairie.

Il est demandé aux membres du Comité de réfléchir, et proposer lors de la prochaine réunion, à différents endroits dans le Quartier ou pourraient être affichés ces comptes-rendus (commerces, bâtiments publics, ...), ce qui permettra d'informer les habitants du Quartier en général, et les habitants qui n'ont pas accès à internet en particulier.

4- Dates des prochaines réunions du Comité de Quartier de Lanton fixées en réunion :

Les réunions du Comité de Quartier de Lanton se tiendront à 18h30, dans la salle du Conseil Municipal. Elles dureront 1 heure à une 1 h 30 m au maximum.

Les prochaines dates retenues sont :

Mardi 30 Juin 2009 - 18h30, et Jeudi 29 Septembre 2009 - 18h30.